

# CHEF(FE)S D'ÉQUIPE JOURS ET NUITS ! MAIS ÉCARTÉS DE LA PRIME ?!

LES AGENTS PARIS SPÉCIAUX NON PRIORITAIRES POUR BÉNÉFICIER DE LA PRIME CHEF(FE)S D'ÉQUIPE C'EST L'IGNOMINIE QUI DÉCOULE DU SÉMINAIRE DES CHEFS DE SERVICE, QUI A EU LIEU LE 16 JUIN 2025 À LA DG...  
UNE FOIS DE PLUS, LES AGENTS PARIS-SPÉCIAL SONT RELÉGUÉS AU SECOND PLAN, MALGRÉ LEUR ENGAGEMENT ET LEUR EXPERTISE DE TERRAIN RECONNUE.

## INDEMNITÉS : UNE NOUVELLE INJUSTICE !

La Direction Générale prévoit :

- Une indemnité régulière pour les chefs d'équipe désignés dans les brigades locales.
- Une indemnité occasionnelle pour les agents qui exercent ponctuellement cette fonction.

Mais devinez quoi ?

**Les agents mobiles Paris-Spé ne seraient pas concernés.**

**POURTANT, NOUS AUSSI, NOUS COMMANDONS DES ÉQUIPES (VOIR QUELQUES FOIS DES UNITÉS) !**

- En mission, en urgence, dans des contextes parfois tendus ; nous prenons des décisions, nous coordonnons, nous assumons la responsabilité ; nous assurons la continuité des services sur tout le territoire national.

**Même mission. Même responsabilité. Mais aucune reconnaissance.**

## UNE RUPTURE D'ÉGALITÉ FLAGRANTE

**C'est un nouveau mensonge, une nouvelle trahison de ce DG !**

Lors des GT avec les OS, il s'était engagé à rétribuer les 2138 chefs d'équipes qui avaient eu cette fonction en 2024.

Et pour le coup ! Les agents Paris Spé l'ont bien été sur les PPF, les renforts saisonniers... !

**Officiellement, rien n'est dit. Officieusement, tout est clair.**  
La raison : les agents mobiles perçoivent des frais de mission inhérents à leur statut, certains estiment qu'ils ne devraient pas être indemnisés comme les autres ! pourtant le directeur général aussi bénéficie de nombreux frais de déplacements... et ses primes ne lui sont pas sucrées !

**Si le mot discrimination n'est pas écrit... On le vit clairement !**

Depuis toujours, au sein de l'administration des douanes, plane un acharnement latent, un vieux fond de jalousie tenace autour de ces frais de mission, pourtant liés à la mobilité et à la spécificité de nos fonctions.

Partir en mission, c'est quitter son foyer, sa famille, ses repères, c'est faire le choix du service avant le confort, du devoir avant la routine.



**Agent Mobiles**  
**Août 2025**



**Cette mobilité est un engagement, pas un privilège !**

Elle mérite respect et reconnaissance, pas de la suspicion mais ces frais ne remplacent ni un salaire, ni une reconnaissance et sûrement pas une indemnité de fonction exercée.

### **NOUS EXIGEONS :**

- L'équité de traitement pour tous les agents exerçant la fonction de chef d'équipe ;
- Le versement des mêmes indemnités, que l'on soit mobile ou sédentaire ;
- La reconnaissance pleine et entière de notre rôle et de notre expertise.

**La CFDT Douanes ne laissera pas le DG écarter les agents mobiles en silence.**

[Accéder à nos publications.](#)

Continuez à nous faire remonter vos remarques à l'adresse suivante :

[cfdt-paris-spe@douane.finances.gouv.fr](mailto:cfdt-paris-spe@douane.finances.gouv.fr)

